

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE DIEVAL

ZONAGE

RÉVISION DU PLU PRESCRIT LE :
PROJET DU PLU ARRÊTÉ LE :
PLU APPROUVÉ LE :



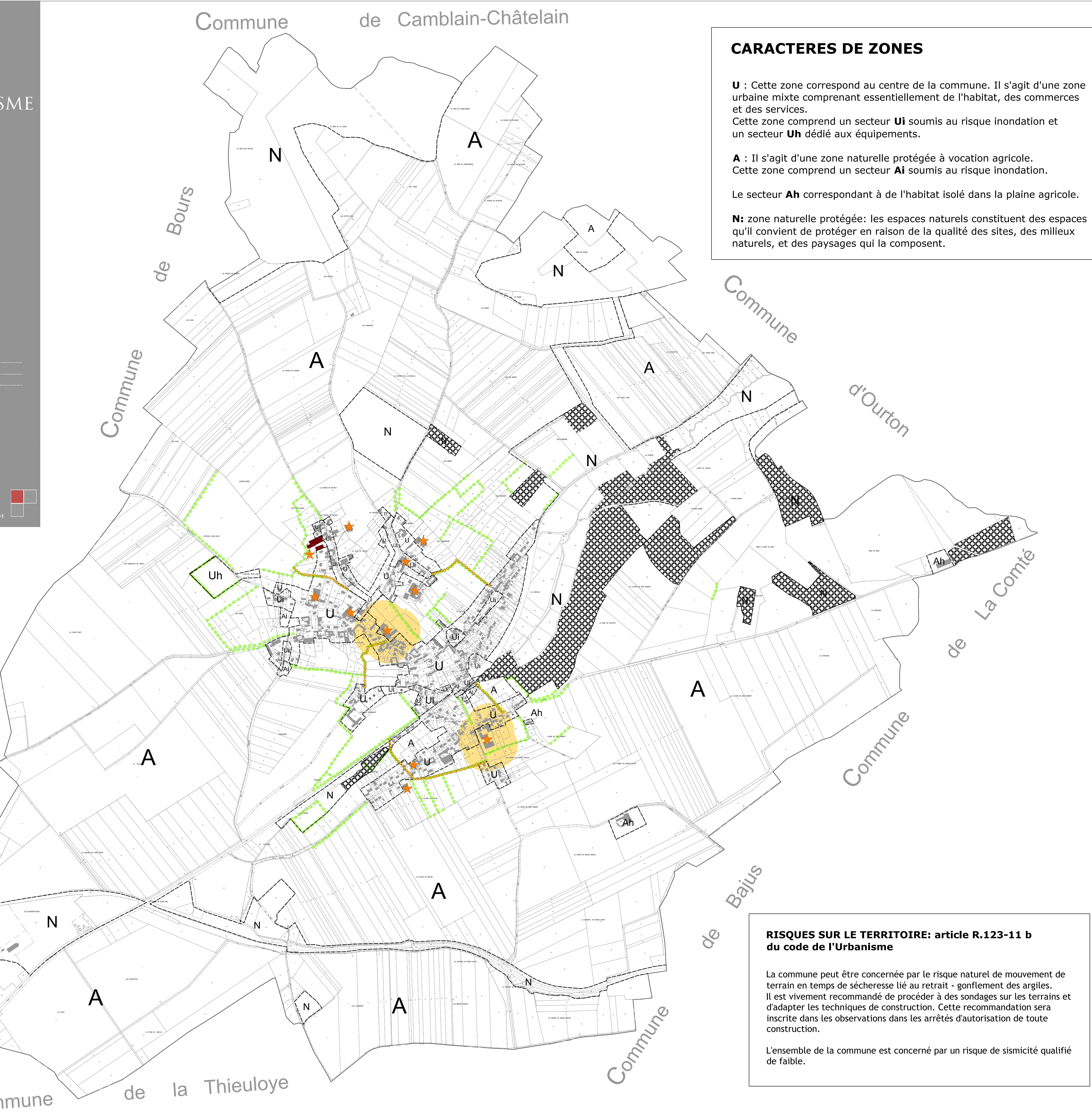
rue Arthur Lamendin - 62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE
Tél : 03.21.64.56.04

1 rue de l'Eglise - 62460 DIEVAL
Tél : 03.21.41.50.16 - Fax : 03.21.41.11.65



Z.I. des Prés Loribes BP 60200 Fiers-en-Escribleux
59503 DOUAI Cedex - Tél : 03.62.07.80.00 Fax 03.62.07.80.01

Echelle: 1/7500 ème



CARACTERES DE ZONES

U : Cette zone correspond au centre de la commune. Il s'agit d'une zone urbaine mixte comprenant essentiellement de l'habitat, des commerces et des services.
Cette zone comprend un secteur **Ui** soumis au risque inondation et un secteur **Uh** dédié aux équipements.

A : Il s'agit d'une zone naturelle protégée à vocation agricole.
Cette zone comprend un secteur **Ai** soumis au risque inondation.

Le secteur **Ah** correspondant à de l'habitat isolé dans la plaine agricole.

N: zone naturelle protégée: les espaces naturels constituent des espaces qu'il convient de protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, et des paysages qui la composent.

RISQUES SUR LE TERRITOIRE: article R.123-11 b du code de l'Urbanisme

La commune peut être concernée par le risque naturel de mouvement de terrain en temps de sécheresse lié au retrait - gonflement des argiles. Il est vivement recommandé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction. Cette recommandation sera inscrite dans les observations dans les arrêtés d'autorisation de toute construction.

L'ensemble de la commune est concerné par un risque de sismicité qualifié de faible.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET ESPACES VERTS (article L.123-1-5-8° du code de l'urbanisme)		
Désignation	Destination	Bénéficiaire
1	Voie de désenclavement superficie: 329 m²	Commune de Diéval